AURIOL

La Maison du légionnaire célèbre ce week-end ses 80 ans

La Maison du légionnaire se prépare à fêter ses 80 ans d'existence ce week-end.

Installée sur la commune d'Auriol au domaine de Vède, elle a vu le jour grâce aux efforts combinés de M. Rambaud, président de l'amicale de la Société d'Entraide de Marseille à l'époque et du général Rollet qui l'inaugurera en 1934.

Dès 1930, les anciens légionnaires libérables vont devoir trouver du travail pour pouvoir vivre mais, aussi, fait nouveau pour eux, un toit pour s'abriter ce qui leur permettra ainsi de mieux s'intégrer dans le milieu civil qu'ils ne connaissent plus.

Ces retraités ont de 43 à 96 ans et représentent douze nationalités.

Les jardins entretenus par les pensionnaires. / PHOTO P.W.

La porte d'origine du domaine. / PHOTO P.W.

Souffrant de l'étiquette "d'anciens légionnaires" cela n'est pas toujours évident pour eux d'autant que pour certains, suite à des blessures de guerre, ils se retrouvent inaptes au travail. Les amicales existent mais leurs actions se limitent aux démarches administratives. C'est alors que M. Rambaud propose à la Légion d'acquérir une Maison du légionnaire où pourraient venir s'installer les plus déshérités des anciens. Le projet étant important sur le plan financier, il va falloir patienter deux ans jusqu'en fin d'année 1933 pour que la Société d'Entraide de Marseille réussisse à acheter le domaine de Vède, à Auriol, qui représente actuellement une superficie de 2,5 ha.

Une vingtaine de pensionnaires y emménagent et au fur et à mesure que le temps passe des nouveaux bâtiments vont se construire pour arriver aujourd'hui à une capacité d'accueil de 80 personnes. Pour pouvoir prétendre à une chambre, il faut être bien sûr ancien légionnaire mais aussi titulaire du certificat de bonne conduite délivré aux bons éléments en fin de contrat et pouvoir s'acquitter du montant de la pension.

Le lieutenant-colonel (er) Zlatko Sabljic, directeur de l'établissement, explique le fonctionnement de cette maison particulière : *"La Maison du légionnaire n'est pas une maison de retraite et pour vocation première d'accueillir, quelle que soit la durée de leur séjour, les anciens légionnaires qui souhaitent vivre dans un cadre très agréable une retraite paisible, assortie d'un suivi médical exemplaire, au milieu de camarades ayant connu les mêmes expériences et partageant les mêmes valeurs ; mais aussi des "passagers" rencontrant des difficultés solubles et qui pour beaucoup repartiront à l'assaut de la vie requinqués."*

Plusieurs travaillent

Les pensionnaires sont âgés de 43 à 96 ans et sont originaires d'une douzaine de nationalités. Ils ont accompli entre trois et plusieurs dizaines d'années de services à titre étranger, comme légionnaire ou comme major (c'est-à-dire que tous les grades de militaires du rang et de sous-officiers sont représentés), pendant la Seconde Guerre mondiale, au cours des jamais battus car ils ont "simplement" servi. Ils sont valides ou souffrent de handicaps gérables par la communauté. Les pensionnaires s'entraident spontanément, qui en poussant le fauteuil roulant de l'un, qui en apportant son repas à l'autre dans sa chambre... La plupart ne possède pas de famille ou n'entretient pas de relation avec elle. Plusieurs travaillent, soit dans des entreprises locales, soit directement au domaine. L'idée est d'occuper les esprits et de maintenir une activité physique minimale... Plusieurs pensionnaires, en raison de leur handicap devenu trop lourd, ont dû être admis en maison spécialisée mais sont toujours aidés par la Maison. Ils sont visités une fois par semaine par les anciens et par l'aumônier, le Père Lallemand.

"Une excellente ambiance règne ici et il y fait bon vivre pour qui n'a pas oublié les règles de la vie en commun, la Maison couvre tout juste la totalité de son budget de fonctionnement grâce aux loyers versés par les pensionnaires mais grâce aux dons qu'elle reçoit (notamment de la Légion d'active par le biais du Foyer d'Entraide de la Légion étrangère ainsi que des amicales d'anciens au travers de leur fédération et enfin de particuliers), elle a pu cette année rajouter un nouveau bâtiment de douze chambres avec sanitaires intégrés qui va améliorer sensiblement le confort et la qualité de vie des pensionnaires", conclut le lieutenant-colonel.

Voilà donc une institution peu courante que beaucoup ignorent mais qui mérite d'être connue et reconnue. Le spectacle en plein air du samedi soir, d'une durée d'une heure, retracera de manière humoristique et pagnolesque la vie du domaine depuis sa création jusqu'à nos jours, c'est gratuit venez nombreux ! Prévoyez une petite laine, les soirées commencent à être fraîches.

P.W.

www.maison-legionnaire.com
Samedi à 20 h : veillée-spectacle gratuit au domaine de Vède animée par l'association "Auriol Culture et Tourisme", suivie par une aubade de la Musique de la Légion étrangère.
Dimanche à 9 h 30 : cérémonie au carré Légion du cimetière d'Auriol ; 10 h 30 : messe dominicale en l'église paroissiale d'Auriol célébrée par le Père Charles ; 11 h 45 : inauguration de l'exposition